



**Le Service national des Bibliothèques italien (SBN) :
une infrastructure coopérative de services aux
bibliothèques et ses rapports avec le contrôle
bibliographique**

Gabriella Contardi

*Institut central pour le catalogue collectif des
bibliothèques italiennes et l'information bibliographique
(ICCU)*

Traduit par :

Mathilde Koskas

Bibliothèque nationale de France (BnF)

Meeting:

77. Bibliography

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 75TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL

23-27 August 2009, Milan, Italy

<http://www.ifla.org/annual-conference/ifla75/index.htm>

Résumé

Après une présentation générale du SBN (Service national des Bibliothèques italien), soutenu par le Ministère italien de la Culture, on présente le nouveau système du SBN. Un projet d'évolution issu du Comité National de Coordination du SBN, sur la base des suggestions apportées par une étude de faisabilité, a mis en évidence le besoin de faire de l'index une véritable infrastructure pour les services bibliographiques nationaux. L'évolution d'Index SBN a rempli les objectifs fixés par le projet et représente un pas de plus vers un réseau de services plus vaste pour les Bibliothèques et pour une coopération future entre les différents secteurs de la Culture.

1. SBN : le Service national des Bibliothèques italien

Le Service national des Bibliothèques italien, organisé par le Ministère italien de la Culture, est fondé sur la coopération entre État, gouvernement régional et universités, sous la coordination de l'Institut central pour le catalogue collectif des bibliothèques italiennes et l'information bibliographique (ICCU).

Un des objectifs d'ICCU est la stratégie de collaboration entre les bibliothèques italiennes pour le développement de services dans tout le pays. De même, afin d'améliorer la connaissance des collections bibliographiques, l'institut organise et coordonne la base de données des éditions italiennes du XVI^e siècle, l'inventaire national des manuscrits et l'annuaire des bibliothèques italiennes. Pour soutenir l'activité de catalogage des bibliothèques italiennes, ICCU est responsable de la production, l'adaptation et la diffusion de normes et règles de catalogage pour tous types de documents (du manuscrit au multimédia). ICCU joue le rôle de coordinateur du SBN et des projets de numérisation, en diffusant les normes de métadonnées liées à la Bibliothèque numérique italienne (BDI).

Le SBN est un réseau qui vise à fournir des services aux utilisateurs finaux. Le but est de surmonter la fragmentation des structures de bibliothèques, typique de l'histoire politico-culturelle italienne. L'objectif est d'offrir un service national basé sur la gestion d'un catalogue général en ligne et le partage des ressources pour rendre les documents accessibles et disponibles.

Depuis 1992, SBN est devenu le réseau national des bibliothèques italiennes, avec pour but la constitution du catalogue collectif italien et le contrôle bibliographique selon les dispositions internationales (recommandations) sur le Contrôle Bibliographique Universel et la Disponibilité Universelle des Publications.

Les bibliothèques sont reliées à un hébergeur centralisé, nommé Index, dans lequel elles créent ou téléchargent des notices bibliographiques ; en retour, l'Index reçoit les informations de localisation (fonds). De nouvelles notices peuvent être créées de manière interactive dans l'Index. SBN a toujours utilisé des données structurées (SQL) *et non* des notices à plat comme en UNIMARC, anticipant ainsi les FRBR. Cela permet la navigation entre descriptions au moyen de concepts comme « titres parallèles », « autres titres », « autres éditions ». Les notices ne sont enregistrées qu'une fois, puis réutilisées ; chaque notice peut être améliorée en utilisant différents niveaux de corrections (niveaux d'autorité), et les modifications sont transmises aux bibliothèques participantes.

Les avantages les plus évidents du système sont :

- l'économie de moyens pour les bibliothèques : en particulier, les bibliothèques publiques téléchargent des notices pour plus de 90% de leurs documents ;
- la localisation dans l'index national facilite le Prêt entre bibliothèques ;
- le contrôle bibliographique, aux deux sens de description bibliographique (documentation) des publications italiennes et de niveau d'autorité des notices ;
- De plus, la coopération a conduit à une montée en compétence significative des bibliothécaires italiens.

2. L'évolution de l'Index SBN (2001-2003) : objectifs

En 2000, le succès du réseau a conduit au projet d'un nouveau service coordonné au sein du SBN, avec l'objectif de fournir une vraie infrastructure aux bibliothèques en élargissant les services offerts par l'index national, et en augmentant le nombre de bibliothèques participant à SBN en autorisant différents niveaux de participation.

Le projet d'évolution d'Index était fondé sur l'intégration, le nouveau plan de la base de données centralisée d'Index, l'ouverture à d'autres systèmes et la gestion de différents niveaux de coopération.

Les principaux buts du projet étaient :

- le renouvellement technologique matériel et logiciel ;
- l'ouverture de l'Index SBN à des systèmes de gestion de bibliothèques qui ne sont pas SBN et qui utilisent les formats bibliographiques les plus répandus (UNIMARC, MARC21) ;
- la gestion de niveaux de coopération diversifiés ;
- le développement de nouvelles activités comme par exemple le catalogage par dérivation et le catalogage de documents autres que le livre ;
- le développement de fonctionnalités de direction et de contrôle à la fois pour les services et l'amélioration des systèmes de bases de données ;

- la compatibilité avec les logiciels SBN existants utilisés par la coopération
- l'intégration des bases de données nationales existantes, créées de différentes manières : les publications anciennes et modernes étaient décrites en catalogage en ligne dans l'Index centralisé ; les notices de musique imprimée et manuscrite étaient produites par les bibliothèques localement avec un logiciel de saisie de données, et téléchargées par lots dans un système centralisé ; les notices d'autorité des auteurs (noms de personnes) étaient dérivées de l'Index SBN vers une base de données spécifique et mises à jour de façon centralisée. Le nouvel Index contiendrait en une seule base de données les publications anciennes et modernes, la musique (imprimée et manuscrite) et les fichiers d'autorité des auteurs, ainsi que des vedettes mots (sujets, classification), les lieux de publication normalisés, les marques de libraires ;
- la nouvelle base de données d'Index rendrait possible le catalogage en ligne de différents types de documents : musique imprimée et manuscrite, documents graphiques et cartographiques ;
- une architecture technologique ouverte, basée sur des protocoles répandus sur Internet (TCP/IP, http, XML/XSL, SOAP, JMS, etc.), rend possible l'accès depuis d'autres systèmes de gestion de bibliothèques en utilisant le protocole SBNMARC.

3. Un nouveau protocole : SBNMARC

Il peut être utile d'expliquer le terme « protocole SBNMARC » ; il ne s'agit pas d'un nouveau format MARC. Les services fournis peuvent être divisés en deux groupes : ceux qui sont exécutés en procédures hors ligne, et ceux qui concernent le catalogage partagé en ligne. Les notices normalisées UNIMARC et MARC21 sont reconverties en données structurées SBN, lors de l'import (par lots), et les données structurées SBN sont converties en UNIMARC et MARC21 lors de l'export. Le protocole SBNMARC est employé pour les fonctions de catalogage partagé faisant entrer en interaction les systèmes de gestion de bibliothèques locaux et Index et utilise des messages XML et un schéma basé sur les concepts et attributs MARC.

Les systèmes locaux interagissent avec Index pour demander des services de catalogage partagé. Les services en ligne fournis sont :

- recherche (documents et données d'autorité) ;
- localisation, avec deux sens différents : la bibliothèque possède le document et/ou la notice bibliographique est présente dans la base de données locale ; le second type de localisation est utile aux bibliothèques qui veulent recevoir des notices modifiées par d'autres établissements ;
- catalogage (documents, données d'autorité) ;
- corrections (documents, données d'autorité propositions de corrections) ;
- spécifications d'alignement de données (pour recevoir les notices modifiées par d'autres bibliothèques).

Afin de faciliter l'interaction d'autres systèmes de gestion de bibliothèques avec Index, en plus de l'adoption de normes internationales (par exemple UNICODE comme norme d'encodage des caractères), le projet a fourni la plupart des vérifications (cohérence des données et données obligatoires) chargées dans l'application du système centralisé SBN.

4. Profils de bibliothèques : flexibilité et niveau de participation

Comme il est prévu que le nouvel Index devienne une vraie infrastructure pour les bibliothèques, et pour augmenter le nombre de bibliothèques participant à SBN, le projet a fourni différents niveaux de coopération :

- récupération bibliographique et localisation pour les bibliothèques qui peuvent seulement télécharger et localiser des notices ;
- niveau de catalogage pour les bibliothèques qui peuvent aussi fournir de nouvelles notices bibliographiques mais n'ont pas besoin de l'alignement de données ;
- adhésion complète pour les bibliothèques qui cataloguent, modifient des notices et acceptent des notices modifiées par d'autres bibliothèques dans leur catalogue local.

En ce qui concerne les profils d'utilisateurs, les bibliothèques peuvent aussi choisir leur niveau de description ; leur profil indique pour chaque type de document si elles souhaitent recevoir des données spécifiques (étiquettes 116 pour les documents graphiques, 120, 121, 123 et 124 pour les documents cartographiques, 125 et 128 pour la musique imprimée) pour chaque fichier d'autorité, en plus des auteurs (par exemple : titres uniformes, sujets, marque de libraire, etc.), et si elles peuvent créer, modifier, ou seulement télécharger et utiliser les données d'autorité.

5. Libre accès pour les SGB non SBN et diffusion du protocole SBNMARC

Plus de 20 sociétés de logiciels ont demandé l'accès à l'environnement de test, et 16 ont déjà obtenu la certification conforme à SBNMARC. Bien entendu, les applications de catalogage dans le SBN n'ont pas toutes le même niveau d'interaction avec Index : certains systèmes de gestion de bibliothèques n'ont développé que les messages utiles à la recherche et à la localisation ; la plupart ont développé plus d'actions, mais ne permettent pas la création de nouvelles entrées dans tous les fichiers d'autorité ou ne fournissent pas de champs de données codées pour les documents spécialisés. Cinq systèmes de gestion de bibliothèques ont obtenu la certification conforme à SBNMARC au plus haut niveau, pour tous les fichiers d'autorité et les documents spécialisés.

6. Considération politiques conclusives

Depuis 2004, Index a évolué vers une interaction fondée sur un protocole simplifié et sur une variété de profils complexe, qui permet aux bibliothèques de choisir non seulement leur système de gestion de bibliothèques, parmi un nombre accru d'applications conformes à SBNMARC, mais encore leur niveau de coopération. Aujourd'hui, nous allons récolter les avantages de la réussite du projet, mais il faut prendre grand soin d'éviter que la flexibilité réduise la coopération et la qualité des notices bibliographiques. Index attribue en fait un profil d'utilisateur à toutes les bibliothèques connectées à une base de données locales.

Alors que le regroupement de bibliothèques en nœuds était autrefois basé sur un critère territorial, parce qu'un groupe de bibliothèques localisées dans la même région répond aux besoins du même groupe d'utilisateurs, il pourrait aujourd'hui être intéressant de réexaminer les critères de regroupement en termes de qualité et de complétude des données catalographiques. Plus exactement, les deux critères peuvent être remplis si on considère les OPAC comme les catalogues des usagers et les bases de données locales du SBN comme les catalogues des

bibliothécaires. Les bibliothèques travaillant dans des systèmes de gestion de bibliothèques différents peuvent télécharger leurs données bibliographiques et mettre à jour un OPAC, de même que les bibliothèques travaillant dans le même système local peuvent mettre à jour des OPAC différents, mais il est beaucoup plus difficile de préserver la cohérence du catalogue collectif, issu de la coopération de « nœuds » rassemblant des bibliothèques si nombreuses et si différentes. Grâce à l'alignement de données, chaque nœud peut recevoir des notices bibliographiques mises à jour par les bibliothèques nationales, qui cataloguent au niveau d'autorité le plus élevé ; et les OPAC peuvent être améliorés par le téléchargement de notices bibliographiques plus complètes, alors que le catalogue collectif ne peut pas distinguer le niveau réel des notices bibliographiques décrites par les différentes bibliothèques connectées au même nœud. Dans cette perspective, par exemple, on s'attend à ce que les deux bibliothèques nationales de Florence et de Rome s'associent dans un seul nœud SBN, avec le niveau de catalogage le plus haut, et qu'elles chargent leur notices sur deux OPAC différents pour les services aux usagers.

De façon plus générale, le comité directeur du SBN indique les recommandations et les bonnes pratiques afin de protéger le SBN des risques liés à un développement incontrôlé du réseau. Les buts principaux sont :

- signer des accords avec de nouveaux nœuds, en spécifiant le niveau de coopération des bibliothèques participantes, en termes de catalogage et de disponibilité des documents ;
- encourager la création de bases de données locales uniformisées pour les profils de catalogages et le niveau d'autorité des notices bibliographiques ;
- vérifier et évaluer les capacités des SGB certifiés en ce qui concerne la gestion de différents profils de bibliothèques dans les nœuds locaux ;
- promouvoir la qualification et les activités de formation des bibliothécaires pour réduire les disparités entre niveaux de catalogage dans un même nœud.

Le nouvel aspect d'infrastructure du service italien (SBN), ainsi que sa flexibilité par rapport aux systèmes locaux et aux autres communautés, sont à reconsidérer dans la perspective du contrôle bibliographique. L'évolution d'Index SBN a rempli les objectifs fixés par le projet, et devrait représenter un pas de plus vers un réseau de services plus vaste pour les Bibliothèques permettant une coopération future entre les différents secteurs de la Culture.